

COMITÉ DE VALIDATION ONLINE DU 28 OCTOBRE 2019

**DTF adapté – « Programme d'appui institutionnel au système de santé – volet 4 »
PAISS- volet 4**

PRESENTS:

Mario GOETHALS, Jean SCHMETS, Rebecca SCHEPS, Stefaan VAN BASTELAERE, Rudi POULUSSEN, Julie HERTSENS, Inge JANSSENS, Claire CEYSSENS

EXCUSE:

Paul BOSSYNS

ANNEXES :

- DTF adapté
- budget

REMARQUES GÉNÉRALES

- Il s'agit d'un avenant au DTF. D'habitude, le format du DTF initial est suivi et on se limite à décrire ce qui change ou ce qui s'ajoute. Le reste ne change pas et, en général, on utilise la mention « inchangé » ou « inchangé sauf . . . ».
- Page de garde : il convient de mentionner le titre initial du projet et d'ajouter « Avenant 1 », éventuellement suivi d'une explication/titre courte. L'avenant au DTF du BEN1302811 de 2019 'Avenant 2 : Pérennisation de la filière Anacarde' peut être pris en exemple.

ACRONYMES

- La liste des acronymes est à compléter.

RESUME

- Le résumé est absent, quid ?

FICHE ANALYTIQUE

- Date de l'intervention : jusqu' au XX/XX/XXXX.
- Contribution belge : 8.000.000€ + 3.000.000€

ANALYSE DE LA SITUATION

- 1.2.1 Analyse SWOT : il convient d'expliquer en bas de page ce qu'est l'« article 96 ».

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Rien à signaler.

PLANIFICATION OPERATIONNELLE

- 3.1 « Les objectifs et résultats attendus restent inchangés, à savoir », or les résultats ont changés, attention.
- 3.5.1 Bénéficiaires directs : il convient d'harmoniser avec le DTF initial où la population était bénéficiaire indirect.
- 3.5.2 Bénéficiaires indirects : on y parle d'« acteurs privés » or ceci n'est pas repris dans le DTF initial.
- 3.7 Durée : la date (exacte) de fin doit y être mentionnée.

RESSOURCES

- 4.1. Tableau 5 :
 - Concernant le RAFi, il faut indiquer d'où proviennent les 70% du temps plein, tout comme cela a été fait pour l'IM;
 - Un IM 1/2 temps combiné avec PASS-FBP-2 (les durées de 30 mois sont les mêmes pour les deux projets) : durée de 30 mois, il faudrait une fiche de mission (le HRBPartner aide à son élaboration) – procédure de sélection à voir par après (techniquement impossible de recruter un expat en interne / externe sur base de 50%).
 - Nationaux :
 - Pour les ATN (4 experts nationaux ?) : il faudrait dresser des fiches de mission;
 - Coût budget staff : il s'agit de coût patronal, donc tous frais inclus (notamment soins médicaux, formations,...) => Pas un salaire brut;
 - Recrutement : traditionnellement, le DTF n'inclut pas les frais de recrutement. La responsable RH de la représentation pourra s'en occuper et, également, dresser les avis de recrutement, en fonction des profils génériques, et les fiches de mission pour les postes spécifiques.
 - Si possible, un organigramme avec les liens N+1.
- La prolongation se joue entre autres sur les formations et le transfert des connaissances => peut-être ajouter une personne RH/didactique dans le lot des ATN, en charge du pilotage de ces initiatives, et le soucis d'une pérennisation des matières acquises – ou un lien avec le projet PAORC.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Rien à signaler.

ANALYSE DES RISQUES

Rien à signaler.

ANNEXES

- La pagination de cette partie doit être revue.
- 6.1. Budget :
 - Une ligne budgétaire est à ajouter : « Loyers bureaux ». 25.500 € pour les 30 mois de la prolongation. (10.200 / 10.200 / 5.100).
- 6.2 :
 - le titre doit être « Cadre logique » plutôt que « ligne de base ».
 - Deuxième résultat - "Le parc informatique, bureautique, logistique et en communication du SNIS est fonctionnel" : les données baseline = 1 => Indiquer de quelle base de données il s'agit.

CONCLUSION :

Le CdV online valide le DTF adapté sous réserve de l'intégration des remarques ci-dessus.

SIGNATURES :



Mario GOETHALS
Operation manager



Rebecca SCHEPS
Coordinator Controlling



Jean SCHMETS
HR Manager



Paul BOSSYNS
Coordinator EST



Inge JANSENS
Coordinator public procurement

